

Jouer collectif dans les négociations commerciales

Du côté des représentants de la nouvelle organisation, l'officialisation des statuts est considérée comme l'aboutissement de trois années de travail entre les dix OP. Lors de la conférence de presse du CRP Bretagne le jeudi 16 septembre, Michel Bloc'h, président de l'UGPVB et de la section porc du groupement Eureden, a rappelé que « l'AOP Porc Grand Ouest fédère les éleveurs et permet d'envisager des négociations équilibrées avec les abattoirs. Les producteurs retireront le maximum du prix de leurs porcs ». Par ailleurs, la nouvelle organisation d'OP aura un rôle politique. « L'AOP servira d'interlocuteur fort auprès de l'Etat pour soulever des fonds opérationnels prévus par la politique agricole commune. Nous souhaitons supprimer les distorsions de concurrence entre les éleveurs sur le terrain, moderniser leurs outils de production et répondre aux enjeux de demain », a affirmé Michel Bloc'h.



L'AOP veut défendre sans délai les éleveurs

Grande absente de l'AOP : Cooperl. Et cela n'a pas manqué de faire réagir Philippe Bizien, le président du CRP Bretagne lors de la même conférence de presse. « L'AOP marque le renforcement du collectif. Les 10 groupements partenaires sont largement majoritaires en représentant 75 % des porcs du grand ouest », a-t-il souligné. Et de déplorer : « Nous ne comprenons pas la stratégie à long terme de Cooperl. Nous regrettons cette situation qui nous laisse dans l'incompréhension ».